

PROGRAMME DE FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) DANS LA FPT MEMBRES DU CST EN PRESENCE DE F3SCT

PUBLIC CONCERNE	Membres de la F3SCT Membres du CST	PREREQUIS	Aucun prérequis technique	DATES	à définir conjointement
DUREE	35 heures pour tous les membres de la F3SCT (y compris pour les membres du CST siégeant à la F3SCT) Possibilités de 21 h pour les membres du CST ne siégeant pas à la F3SCT	PRIX	Voir offre commerciale	MODALITE	Présentiel

CONTENU GENERAL DE LA FORMATION

La formation aborde :

- ◆ Les missions générales du CST et de la formation spécialisée en matière de **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**
- ◆ Les risques professionnels (fondamentaux sur les risques et leur prévention, évaluation, document unique)
- ◆ Les outils et méthodes en matière de prévention (analyse des situations de travail, analyse des accidents)
- ◆ La prévention des risques psychosociaux (RPS) et le cas particulier du télétravail et de la QVT
- ◆ Le positionnement du CST et de la formation spécialisée avec les autres acteurs de la sécurité
- ◆ Les obligations réglementaires en lien avec les missions du CST et de la formation spécialisée
- ◆ Les informations et consultations obligatoires du CST et de la formation spécialisée
- ◆ La promotion de la prévention et du CST et de la formation spécialisée

CST: Comité Social territorial

F3SCT : Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de travail

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◆ Maîtriser les règles de fonctionnement du CST et de la formation spécialisée et l'étendue de leurs missions en matière de **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**
- ◆ Être capable d'analyser les situations de travail et les risques professionnels
- ◆ Être capable de contribuer à une démarche d'analyse des accidents du travail et des incidents
- ◆ Être capable de mettre en œuvre des actions de promotion de la prévention

Module de 3 jours : toutes les parties sont abordées

Module de 5 jours : les 2 jours supplémentaires sont consacrés à l'approfondissement des risques ou thématiques spécifiques (RPS, QVT,...) et les méthodes (analyse des accidents, visite terrain, consultations spécifiques...)

Le programme de formation prend en compte le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics

PROGRAMME DE FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) DANS LA FPT MEMBRES DU CST EN PRESENCE DE F3SCT

PROGRAMME

Partie 1 : Fonctionnement et missions générales du CST et de la F3SCT

- Introduction : du CT/CHSCT au CST/F3SCT
- Champs de compétence, composition (représentants des collectivités territoriales, représentants du personnel)
- Moyens, droits et obligations des membres
- Relations avec les autres acteurs en santé et sécurité : agents chargés d'une fonction d'inspection, médecine du travail, assistants et conseillers de prévention

Partie 2 : L'analyse et l'évaluation des risques professionnels

- Démarche, méthodes et outils
- Cadre réglementaire : le document unique, les principes généraux de prévention
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle)
- Démarche RPS – évaluation et prévention des RPS
- QVT

Partie 3 : Le CST et la F3SCT acteurs de la santé sécurité au travail et des conditions de travail

- L'information obligatoire en SSCT
- Les consultations obligatoires en SSCT

Partie 4 : Les missions opérationnelles du CST et de la F3SCT

- Veiller au respect des obligations de sécurité
- L'organisation des visites périodiques (délégation, rapport)
- Le suivi de la politique de prévention de l'établissement
- Le suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles
- La gestion des situations exceptionnelles (p. Ex. Droit de retrait)

Partie 5 : L'analyse des incidents et accidents du travail

- Méthodes d'analyse des causes des accidents
- Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

Partie 6 : Le CST et la F3SCT comme moteur de la prévention

- La promotion des instances sur leur rôle en SSCT
- Bien communiquer en matière de prévention
- La promotion et la communication de la prévention auprès du personnel
- La veille en matière de SSCT



PROGRAMME DE FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) DANS LA FPT MEMBRES DU CST EN PRESENCE DE F3SCT



MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANIMATION

- Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses mises en situation (simulation de consultations)
- Exercices sur l'analyse des risques et l'analyse des accidents
- Utilisation de vidéos et films d'animations
- Simulation d'une visite et réalisation en commun d'un compte-rendu
- Une documentation très complète est remise
- FORMATEUR : la formation est assurée par un(e) consultant(e) en prévention des risques professionnels

DISPOSITIF DE SUIVI – VALIDATION DES ACQUIS – DOCUMENT(S) DELIVRE(S) SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

- Début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un « tour de table »
- En fin de formation : « tour de table » pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation : par un questionnaire
- Relevé de présence
- Attestation de formation

ACCESSIBILITE

Nos formations inter-entreprises sont réalisées dans des établissements aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Pour toute situation de handicap, que la formation se déroule en inter ou en intra, nous recommandons à tout participant en situation de handicap (ou commanditaire de l'action) de nous le signaler le plus en amont possible, pour l'accueillir et l'accompagner dans les meilleures conditions.

Référent Handicap : Olivier BOUTEILLER - 06 80 26 69 64 – olivier@aqse-france.com